



COLLOQUE DE LA PREVENTION MEDICALE

## Prévenir les risques évitables

---

Chaque médecin déclare en moyenne un accident dans sa carrière, certains spécialistes plus encore. Même si les données sont très variables selon la spécialité et le niveau de responsabilité du praticien, un dossier fautif entraîne, en moyenne, une condamnation de l'ordre de 200 000 euros.

Parce que les professionnels de santé ont à cœur d'exercer une médecine de qualité et de réduire le plus possible le nombre d'accidents, l'association *La Prévention Médicale* organise, le **mercredi 18 mars 2009**, son colloque bisannuel, sous le haut patronage l'Académie Nationale de Médecine.

Au programme :

### **Prévenir des risques en médecine générale.**

Chaque accident médical est un drame. Un drame pour le patient, mais aussi pour le médecin généraliste. On incrimine souvent le médecin, et pourtant, dans de très nombreux cas, les accidents ne sont pas liés à la compétence du soignant. Le Pr René Amalberti, professeur de Physiologie et Ergonomie au Val de Grâce, met en avant quatre « tempos » qui jouent comme forces de pression antagonistes sur la qualité des décisions en médecine générale : *le tempo du cabinet, le tempo du patient, le tempo du système médical, le tempo de la maladie et du traitement.*

### **Chirurgie et aviation : quels points communs ?**

Que peut on apprendre de l'aviation pour améliorer la sécurité des blocs opératoires ?

- La sécurité aérienne est 1 000 fois meilleure que la sécurité d'un bloc opératoire
- Procédure, gestion de la fatigue, check-lists... autant d'éléments essentiels dans un cockpit et inexistants au sein d'un bloc opératoire.
- Un chirurgien n'a pas de « pilote automatique », mais quels sont les avantages d'un haut niveau d'autonomie ?

D'autres sujets seront abordés : le facteur humain au bloc opératoire, l'information du patient avant la chirurgie de la cataracte, les associations médicamenteuses formellement contre indiquées, Le programme *Prescrire* « éviter l'évitable », existe-t-il une prévention du risque en orthodontie ?...

Au cours de cette journée le grand prix de la *Prévention Médicale*, sous le haut patronage de la Haute Autorité de Santé (HAS), sera décerné.

Si vous désirez plus d'informations, merci de contacter :



Marie-Anne Belembert, 06 03 39 47 90, [marie-anne.belembert@macsf.fr](mailto:marie-anne.belembert@macsf.fr)

Constance Wible, 06 68 22 50 67, [constance.wible@macsf.fr](mailto:constance.wible@macsf.fr)

Marina Ducros, 01 71 23 88 43, [marina.ducros@macsf.fr](mailto:marina.ducros@macsf.fr)